



Montrouge, le 19 décembre 2012

**Xavier Bertrand nous a écrit.**

**Nous avons lu, ça ne nous a pas plu.**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est resté silencieux, nous n'avons eu droit à aucune explication, aucune réponse à nos nombreuses demandes de rendez-vous. Il signe néanmoins la lettre de Xavier Bertrand.

Xavier Bertrand, à défaut de nous comprendre, a le mérite de nous répondre en tenant compte, en partie, de nos argumentaires. En effet, son discours s'adapte. La profession ne sera pas scindée en deux métiers différents et puisque la deuxième année de master pose problème, mettons toute la formation en quatre ans, parlons un peu moins de master 1 qui de toute manière n'existe pas. Tout comme une première ou deuxième année de licence n'a jamais donné une licence, une première année de master ne donnera jamais un master.

Mais évoquons quelques chiffres :

- Le ministre parle de 6 000 heures d'enseignement,
- Nous avons actuellement 7 350 heures.

Où sont les 1 350 heures perdues ? Il est vrai que Xavier Bertrand a bien retenu que nous sommes friands de « formations complémentaires » pour pallier l'insuffisance de la formation initiale. Mais qu'à cela ne tienne, selon le ministre, ces quatre années enfin reconnues, nous donneront des « bases solides » grâce à une formation renouvée sans couches superflues de connaissances dans un nouveau cadre. Aurions-nous tant de couches superflues dans notre formation initiale ? Alors pourquoi tant de besoin de « formations complémentaires » ?

Quoiqu'il en soit, cela n'est possible qu'au détriment de quelque chose. Et, puisque selon le ministre « il n'y a qu'un seul décret d'actes, indivisible ... qui pose le cadre de notre métier », on sera formé sur toutes les pathologies comme à l'heure actuelle, et forcément, un peu moins, ce qui laisse profiler l'équation suivante :

**Moins de connaissance = baisse de la qualité de la formation  
= moins de compétence = moins d'indépendance**

Que nous permet cette indépendance actuellement ? Nous établissons le diagnostic, le pronostic, nous avons la responsabilité et l'autonomie dans la mise en place du projet de soins, nous assurons la prévention, le dépistage, l'éducation thérapeutique et l'éducation à la santé publique, critères avancés par le rapport Hénart pour qu'une profession soit éligible à la reconnaissance du grade master.

Il est donc impératif de ne pas se laisser bernier par les discours de nos ministres et de continuer à revendiquer le master pour préserver notre métier.

Dans toutes les régions de France, le 14 janvier a été retenu pour organiser des manifestations.

**Pour ce qui concerne l'Île de France cette manifestation est prévue Place du Palais Royal, le samedi 14 janvier à 14 heures.**

Venez nombreux pour que « notre art orthophonique » tel que nous l'aimons, puisse continuer à vivre.

L'équipe du SDOP